

Savoir déterminer le numéro UN de vos matières dangereuses pour le transport ADR

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le numéro UN d'un produit pour le transport par voie terrestre selon l'ADR
- Comprendre la relation entre la classification CLP de son produit et la classification transport

Contenu

Références réglementaires

Relation ADR / GHS / CLP

Dispositions générales

Principes de la classification et détermination d'un numéro UN

Focus sur les dangers les plus courants

Exercices d'application

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Responsables de la rédaction de FDS et toutes personnes devant être sensibilisées à la classification transport des matières dangereuses

Prérequis : Aucun prérequis exigé (à noter que la connaissance des règles générales de classification selon le CLP est un plus.

Durée et Dates

Durée : 1h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.